

<b>COMPTE RENDU – TYPE de REUNION</b>	
<b>Date de la réunion</b>	06/04/2018
<b>Lieu</b>	Mairie de Villieu-Loyes-Mollon

### **OBJET**

Evaluation environnementale du PLU de Villieu-Loyes-Mollon

### **PARTICIPANTS**

- Mr BEAUFORT Eric (Maire)
- Mme ERIGONI Rita (1<sup>ère</sup> adjointe)
- Mr PICHAT Bruno (conseiller municipal)
- Mme MOINE Lauren (Mosaïque Environnement)

L'ordre du jour porte sur la présentation du diagnostic environnemental dans le cadre de la révision du PLU de la commune de Villieu-Loyes-Mollon. Le support de présentation servira de base de travail avant le rendu écrit (rapport de présentation du PLU).

### **PRESENTATION DU DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL**

Cf. power point du diagnostic environnemental de la commune.

### **LES POINTS DE DISCUSSION :**

#### ▪ **Eau et milieux aquatiques :**

Concernant la ressource en eau, Lauren MOINE indique que la commune est concernée par l'arrêté préfectoral du 24/05/2017, portant délimitation des zones vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole. Ce point devra toutefois être vérifié car les membres du conseil municipal n'ont pas eu connaissance de cet arrêté.

#### ▪ **Biodiversité et trame verte et bleue :**

L'inventaire des continuités éco paysagères du département de l'Ain indique la présence de 12 secteurs en pelouses sèches. Toutefois, deux secteurs sont inscrits en tant que réservoirs de biodiversité au niveau de Villieu (à proximité du chemin de St Sulpice) et à Mollon. Mosaïque environnement réalisera une visite de terrain complémentaire sur ces deux secteurs, afin de vérifier l'exhaustivité de cette donnée (flore des pelouses sèches). Si cette visite de terrain conclue à l'absence de pelouses sèches ou d, il ne sera alors pas nécessaire de maintenir ces deux secteurs en « cœur de biodiversité ».

#### ▪ **Assainissement : eaux usées**

La STEP de Mollon fera prochainement l'objet de travaux afin de la mettre en conformité. Concernant l'assainissement non collectif, Lauren Moine se renseignera auprès de SOGEDO afin de compléter le diagnostic.

#### ▪ **Assainissement : eau potable**

Lauren MOINE indique que le bourg de Villieu est concerné par 2 puits de captages. Mr le maire indique qu'il en existe un troisième. Cette donnée sera vérifiée auprès de SOGEDO.

▪ **Eaux pluviales :**

Lauren MOINE précise que des problématiques de ruissellement sont identifiées dans le centre-bourg de Mollon (Les Mas), sur la Côtère, dans le secteur du Toison et à Chavagnieux. Mme ERIGONI précise qu'il s'agit plutôt de la route de Chavagnieux et non de Chavagnieu qui un lieu-dit de la commune de Meximieux.

▪ **Risques technologiques :**

Lauren MOINE vérifiera la localisation de l'entreprise « FMI process » (cessation d'activité).

▪ **Energie :**

Des précisions seront apportées concernant le nombre d'installations photovoltaïques sur la commune (cf. OREGES).

▪ **Sentiers de randonnées :**

Lauren Moine contactera le département de l'Ain (Ain tourisme) afin d'obtenir la carte des sentiers de randonnées sur la commune.

**POURSUITE DE L'ETUDE :**

Une visite de terrain est prévue le 20 avril prochain entre les bureaux d'études et les élus afin de confronter les analyses sur certains secteurs avec la vision des élus de Villieu-Loyes-Mollon. Les bureaux d'études Emmanuel Roger et Mosaïque Environnement transmettront prochainement à la commune une feuille de route pour l'organisation de cette visite de terrain.

<b>Pièces jointes en Annexe :</b> Support de présentation (diagnostic environnemental)	
<b>Diffusion :</b> à venir	<b>Rédacteurs :</b> Lauren Moine  <i>Sans remarque et complément, sous un délai de 15 jours, le présent compte-rendu sera considéré comme validé.</i>